

PEDT de la Commune de TOURRETTES

Nom du représentant de la commune : Bouge Camille

Fonction : Maire

Téléphone : 04.94.39.07.20

Courriel : c.bouge@mairie-tourrettes-83.fr

Nom du coordonnateur du PEDT : Bochet Eric

Fonction : responsable du service animation enfance/jeunesse

Adresse : groupe scolaire du Coulet 83440 Tourrettes

Téléphone : 06.77.65.91.57

Courriel : centre_de_loisirs@mairie-tourrettes-83.fr

Nom du référent DDCS : Emmanuelle FAURE

Téléphone : 04.94.18.83.83

Courriel : emmanuelle.faure@var.gouv.fr

Nom du conseiller CAF : Marie Emilie GUERIN

Téléphone : 04.94.85.56.17

Courriel : marie-emilie.guerin@caftoulon.cnafmail.fr

IEN de circonscription : Stéphanie MESTRE

Téléphone : 04.94.39.08.57

Courriel : ien-st-paul-foret@ac-nice.fr

Le Maire,

Camille BOUGE



Projet élaboré pour la période : 2017/2020.

Commune de : Tourrettes

Population totale : 2784 habitants (dernier recensement INSEE)

Principales caractéristiques socio-économiques de la population :

Nombre d'écoles primaires (maternelles + élémentaires) publiques et privées sous contrat : 1 (regroupant l'école maternelle et l'école élémentaire ci-dessous)

Nombre d'écoles maternelles : 1

Nombre d'élèves scolarisés en maternelle : 110

Nombre d'écoles élémentaires : 1

Nombre d'élèves scolarisés en élémentaire : 179

1/ Les éléments de contexte

La commune fait-elle partie d'une intercommunalité ? : OUI NON

Si oui, laquelle : Communauté de Communes du Pays de Fayence

La commune est-elle située en zone prioritaire ? : OUI NON

Si oui, précisez de quel type (QPV, Priorité petite enfance, Zone rurale revitalisée...):

Dispositifs éducatifs existant :

- Contrat enfance jeunesse (CAF)
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Programme de réussite éducative (PRE)
- Autres (précisez)

Atouts du territoire :

Idéalement situé, au centre du canton de Fayence, le groupe scolaire de Tourrettes a été construit dans un cadre rêvé. De nombreuses places de parking sont mises à disposition des parents et des intervenants (enseignants et/ou animateurs) entre les 2 écoles (primaire et maternelle). Territoire riche dans le domaine associatif et culturel bénéficiant d'infrastructures telles que terrain de sports, salle polyvalente, d'un grand potager...

Points faibles du territoire :

Il existe malgré tout certaines contraintes concernant le Territoire en raison du temps restreint des NAP. En effet, les créneaux horaires actuels (15h à 16h30) ne nous permettent pas de nous déplacer jusqu'à certains espaces :

- Le lac de St Cassien pour d'éventuelles activités nautiques telles que l'aviron, ou autres sensibilisations au milieu aquatique...
- Le stade de Tourrettes pour la pratique plus appropriée de certaines activités : athlétisme, rugby....
- Le gymnase de Fayence : hand, volley, basket et surtout pour son dojo et la découverte de certains arts martiaux (judo, karaté...).
- Le club de tir à l'arc situé à Fayence.
- L'écomusée de Fayence pour ces nombreuses activités et animations.

Grosses difficultés également de trouver du personnel qualifiés. Manque de concertation avec les Communes voisines lors de la mise en place des créneaux horaires TAP.

Organisation actuelle du périscolaire et de l'extra-scolaire :

Actuellement, l'accueil de loisirs périscolaire fonctionne durant la pause méridienne et le soir de 16h30 à 18h30. Les TAP sont mise en place les mardis et vendredis de 15h à 16h30. L'accueil de loisirs quant à lui est ouvert toutes les périodes de vacances scolaires (hors vacances de Noël et fermeture à partir de mi août environ). Il fonctionne également certains vendredis soir ou samedis (sorties club ados).

Organisation de la semaine scolaire validée par le DASEN pour la rentrée 2017/2018 : (Dans le cas où vous disposez d'un document de présentation des nouveaux horaires, joignez-le en annexe. Pensez à indiquer les créneaux prévus pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et pour les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC))

Les TAP se dérouleront comme cette année les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Les APC se déroulent les mardis de 11h30 à 12h et de 12h à 12h30 et ponctuellement le vendredi de 13h à 13h30.

2/Le Projet éducatif de territoire

Quel est le public visé par le PEDT ?

Les enfants et adolescents de 3 à 17 ans résidant sur la Commune de Tourrettes.

Le PEDT prend-il en compte la spécificité des besoins des jeunes enfants accueillis en maternelle ?

OUI NON

Si oui, précisez de quelle façon :

les enfants sont pris en charge par les ATSEM à 15 h pour les TAP. Ils commencent par un temps calme/libre et font ensuite une activité mise en place par l'ATSEM.

Durant les accueils de loisirs extrascolaires, les enfants font la sieste s'ils le désirent ou restent en temps calme après le repas. Nous essayons durant tous les temps de mettre en place des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants.

Quels sont les principaux besoins éducatifs recensés sur le territoire ?

- *L'apprentissage de l'autonomie.*
- *L'éveil à la citoyenneté.*
- *Le développement du langage oral.*
- *La sensibilisation à l'environnement.*
- *La découverte de l'art.*

Comment ont-ils été recensés ?

Suite à divers constats faits par l'équipe d'animation Municipale et par l'équipe enseignante.
Suite au bilan du projet d'école établi en 2015.

Lors des diverses réunions d'équipes éducatives.

Quelles sont les ressources locales (associations, bénévoles, équipements, services municipaux, services civiques, réserve citoyenne, etc) que le PEDT peut mobiliser ?

Les associations :

- Associations culturelles/artistiques : certains artistes de la Commune voir du Canton participent aux TAP. Les enfants ont pu découvrir notamment :
 - o La céramique/mosaïque.
 - o La dorure.
 - o La reliure.
 - o La poterie
 - o Divers ateliers créatifs
- Associations sportives : des éducateurs sportifs interviennent régulièrement sur les activités TAP. Les enfants participent régulièrement au:
 - o Rugby.
 - o Equitation.
 - o Indiacca/pelote Provençale
 - o Pétanque
 - o Animations sportives diverses
 - o Hip hop
 - o pitchak
- Nous bénéficions de l'intervention du personnel de la médiathèque Municipale.
- Nous avons un service enfance et jeunesse Municipal qui a en charge les activités péri et extra scolaire. Les animateurs et les ATSEM sont entièrement impliqués dans la mise en place des TAP.
- Nous disposons d'une salle polyvalente et d'un terrain de sports à proximité de l'école ainsi que d'un grand terrain sur lequel se trouve un poulailler et un potager.

Dossier de présentation du projet éducatif territorial

- L'école maternelle et l'école primaire disposent toutes les deux de cours spacieuses et bien aménagées.
- Les salles de classes sont accessibles durant les TAP et pendant les périodes de vacances.

Quels sont les principaux objectifs du PEDT ?

- la réforme des rythmes scolaires a pour objectifs :
 - o De favoriser l'apprentissage et la réussite scolaire.
 - o De permettre une articulation adaptée entre les différents temps de la journée (scolaire et périscolaire).
 - o « d'accueillir dans l'école différents partenaires : associations, services Municipaux ...
 - o De synchroniser les actions menées par les différents acteurs éducatifs afin de respecter le rythme de l'enfant.
 - o De mieux répartir les heures de classe sur la semaine.
 - o De permettre aux élèves d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.
- Nos objectifs envers les enfants:
 - o Créer des conditions favorables pour l'apprentissage scolaire.
 - o Permettre aux enfants de découvrir des activités culturelles, artistiques, sportives.... qu'ils n'ont pas forcément la chance de connaître ou de pratiquer.
 - o Faire découvrir ou redécouvrir certaines activités « oubliées » : atelier bricolage, mise en place d'un poulailler, animations mises en place par des personnes retraitées...
 - o Créer une mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle afin de renforcer le civisme et la citoyenneté.
 - o Permettre aux enfants de s'épanouir tout au long de la journée afin de créer un climat favorable à l'apprentissage.
- Nos objectifs entre les partenaires :
 - o Apprendre à travailler en collaboration.
 - o Prendre en compte les activités de chacun afin de mieux articuler la journée de l'enfant.

Dossier de présentation du projet éducatif territorial

- Diffuser correctement les informations nécessaires à chacun pour assurer la continuité entre les différents temps.
- Se concerter fréquemment pour faire un bilan des actions, afin d'améliorer et/ou affiner les actions engagées.
- Pouvoir à terme envisager des actions communes.

Quelles sont les activités périscolaires proposées dans le cadre du PEDT ?

Les activités proposées sont diverses et variées. Nous fonctionnons sur des périodes d'environ 7 semaines. Les activités changent à toutes les périodes et ne sont pas les mêmes le mardi et le vendredi. Les enfants au cours de l'année scolaire 2016/2017 ont pu participer à :

- Poulaiter/potager.
- Découverte de la reliure.
- Découverte de la dorure.
- Découverte de l'italien.
- Animation rugby.
- Découverte de la peloteProvençale.
- Atelier C.R.A.B.E : création, réflexion, art, bricolage, expérimentation.
- Atelier autour du livre et des mots (maternelle/ élémentaire).
- Animation pétanque.
- Eveil au hip hop.
- Découverte de l'équitation (maternelle/élémentaire)
- Découverte du Pitchak
- Jeux de société.
- Atelier créatif : pop up
- Atelier créatif au fil des saisons (élémentaire)

Quelles sont les activités extra-scolaires intégrées au PEDT ?

Le PEDT « englobe » les différents accueils mis en place sur la Commune : l'ALSH périscolaire du soir déclaré auprès de la DDCS (enfants de primaire de 16h30 à 18h30, l'ALSH extra scolaire (enfants de 3 à 16 ans, vacances scolaires hors Noël), l'ALSH périscolaire du mercredi (enfants de 3 à 11 ans les mercredis en périodes scolaires de 11h30 à 18h30).

Quels sont les lieux dans lesquels sont organisées les activités ?

Essentiellement dans l'enceinte de l'école et ses environs (terrain de sports, club ados, salle polyvalente...) pour les nap et mercredis.

Idem pour les vacances mais de nombreuses sorties diverses sont organisées dans différents lieux.

Des protocoles d'utilisation des locaux et du matériel ont-ils été élaborés ?

L'Etat dans le Var

sur Internet sur www.var.gouv.fr
et sur Twitter avec le compte @Prefet83

Oralement pour la plupart.

Des conventions ont-elles été passées avec les associations intervenant dans le cadre du PEDT ?

Oui notamment au niveau des TAP

Quelle méthodologie a été choisie pour évaluer le PEDT ?

Réunion avec les intervenants et les acteurs éducatifs

Quels sont les critères d'évaluation retenus ?

Evaluation des objectifs de la réforme :

- Les évolutions éventuelles sur l'apprentissage et la réussite scolaire (évaluation faite par les enseignants).
- L'emploi du temps adapté ou non.
- La synchronisation des activités est-elle faite ?
- L'accessibilité aux différentes activités est-elle bénéfique pour le public visé ?

Evaluation du bien être des enfants :

- L'aménagement de la journée semble-t-il favorable pour l'apprentissage scolaire ?
- Les enfants ont-ils découverts des activités culturelles, artistiques, sportives qu'ils ne pratiquaient pas ?
- Les enfants ont-ils appréciés les activités proposées ?
- A-t-on constaté une amélioration sur le civisme et la citoyenneté.
- Les enfants semblent-ils plus épanouis ?
- La fatigue et l'excitation des enfants sont elles amoindries ?
- L'attention des enfants en classe est-elle croissante ?

Evaluation du partenariat :

- La collaboration entre les différents partenaires fonctionne-t-elle correctement ?
- Les informations entre les différents partenaires passent-elles bien ?
- Fréquence des concertations entre partenaires ?
- Des actions communes sont-elles mises en place ou envisagées ?

Evaluation des activités :

- Les activités sont-elles adaptées aux enfants, au temps imparti, au lieu, au matériel utilisé ?

autres moyens d'évaluation :

Dossier de présentation du projet éducatif territorial

- *En dehors des grilles d'évaluations remplies par les partenaires, il sera intéressant de proposer un questionnaire de satisfaction à l'attention des enfants et des familles en fin d'année scolaire (pas fait pour l'instant).*
- *Echanges fréquents avec les partenaires de terrain.*

Le(s) lien avec le(s) projet(s) d'école a-t-il été recherché(s) ? OUI NON

Si OUI, de quelle façon ?

Nous essayons de travailler en collaboration avec l'école élémentaire pour suivre certains de leurs objectifs, notamment le vivre ensemble et le respect d'autrui. Cela reste très compliqué du fait de nos emplois du temps très différents. Nous travaillons pour l'instant côte à côte mais pas encore ensemble.

Des temps de concertation avec les équipes enseignantes ont-ils été formalisés ?

OUI NON

(juste un rendez-vous presque hebdomadaire avec la Directrice de l'école primaire)

Le PEDT prévoit-il des activités physiques et sportives* ? OUI NON

***Pour rappel, pour toute intervention d'un animateur sportif contre rémunération, l'intervenant doit être titulaire d'une carte professionnelle à jour.**

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont-ils déclarés en accueil de loisirs auprès de la DDCS ? OUI NON

Après 16h30, existe-t-il un accueil périscolaire ? OUI NON

Si oui, s'agit-il d'une garderie ou d'un accueil déclaré auprès de la DDCS ?

Si le PEDT prévoit des accueils périscolaires déclarés à la DDCS, quel est le taux d'encadrement pratiqué sur les temps périscolaires ? maximum 1/18 en élémentaire et 1/14 en maternelle mais il est très rare que nous atteignons ce maximum. Nous essayons de rester sur un quota supérieur d'intervenants.

Avez-vous défini un protocole pour garantir la sécurité des déplacements sur les lieux d'activités hors locaux scolaires ? OUI NON

Avez-vous clairement défini les modalités du transfert de responsabilités entre les temps scolaires, les TAP réalisés avant 16h30 et les accueils périscolaires après 16h30 ? OUI NON

Comment les familles ont-elles été impliquées dans le PEDT ?

Lors des réunions des conseils d'école, les représentants des parents d'élèves ont donné leurs avis et notamment sur le positionnement des TAP

Comment les équipes éducatives (enseignants et ATSEM) sont-elles impliquées dans le PEDT ?

Les enseignants ne sont pas très impliqués dans le PEDT. Concernant les ATSEM, elles interviennent toutes durant les TAP. Elles mettent en place des activités suivant un thème défini à l'avance.

Les enfants ont-ils été impliqués dans l'élaboration du PEDT ? Et/ou dans son fonctionnement

OUI NON

Si oui, de quelle façon ?

Les TAP sont-elles gratuites ou payantes (si payantes, préciser la tarification) ?

Les inscriptions aux TAP sont-elles annuelles trimestrielles ou modulables ?
Quelle est la durée des cycles d'activité ?

7 semaines environ

Existe-il un comité de pilotage ? OUI NON

Nous n'avons pas de réel comité de pilotage mais nous nous réunissons pour l'évaluation et pour faire un point sur le pedt et notamment sur les TAP

Quelle est sa composition ?

Intervenants TAP, Responsable du service animation enfance et jeunesse, élue référent, Monsieur le Maire, enseignant ou au moins directeur(rice) d'école.

Quelle est la fréquence des réunions ?

1 fois par an environ

Quelles sont ses modalités de fonctionnement ?

Les membres se réunissent pour échanger sur les points faibles et les points forts des TAP et font le point sur les objectifs atteints ou non et éventuellement sur l'ajout d'objectifs.

Le PEDT prévoit-il un plan de formation ? OUI NON

Quels types de formations des acteurs du PEDT sont engagés ou sont à prévoir ?

Il serait bon de prévoir une formation professionnalisant. Certains animateurs disposent uniquement du BAFA.

Complément d'informations éventuel :

Grosse difficulté dans la mise en place des TAP.

Les enfants semblent de plus en plus fatigués et « excités ». Les intervenants diplômés sont de plus en plus difficiles à trouver. Le positionnement des temps TAP ne nous permet pas de nous déplacer pour proposer des activités nouvelles.